



APPEL A SOLIDARITE

EN GRANDE DIFFICULTE FINANCIERE LA FASTI EST MENACEE DE DISPARITION

La FASTI, Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, après de quarante ans d'existence et de luttes aux côtés des personnes étrangères, risque aujourd'hui de disparaître.

Alors que les attaques envers les personnes immigrées sont de plus en plus fortes, que les politiques européennes sur l'immigration vont toutes dans le sens d'un renforcement de la fermeture de l'Europe, les associations qui agissent pour la défense des personnes immigrées ne sont pas épargnées par ces coups de boutoir. L'Etat doit les faire taire pour pouvoir continuer d'exploiter et d'expulser ces personnes dans un silence qui interdit toute velléité de contestation.

Après les problèmes de l'ASTI de Valence avec le maire de la ville, ceux de **l'ASTI d'Orléans** en butte aux attaques conjuguées de la mairie et de la préfecture du Loiret, ceux du **GASProm - ASTI de Nantes** avec la procédure juridique enclenchée pour soupçon d'aide au proxénétisme aggravé, **la Fédération Nationale** va-t-elle aussi payer son engagement et ses positions politiques et risquer de disparaître ?

Ainsi, **les retards de versements et la stagnation de nombreuses subventions, conjugués à une augmentation des activités et des besoins de la FASTI liée à ce contexte difficile, nous placent dans une situation financière des plus catastrophiques.** En effet, cette situation financière risque de signer l'arrêt de mort de la FASTI, avec la remise en cause

d'une équipe salariée déjà minimale et indispensable au fonctionnement du siège et à la coordination du mouvement : c'est notre local, la tenue de nos réunions nationales, et la possibilité de dynamiser un réseau de 66 associations à travers toute la France qui sont menacés de disparition. Ne nous leurrions cependant pas, ces problèmes financiers, loin de ne toucher que la FASTI ébranlent l'ensemble des associations, et en premier lieu celles que la volonté d'indépendance dans l'affirmation de leurs positions rendent plus fragiles.



La disparition de la FASTI signifierait la disparition d'une structure incontournable dans la lutte aux côtés des personnes étrangères. Elle signifierait également la disparition à très court terme d'un réseau de plus de soixante-dix associations locales et régionales, et d'autant de permanences juridiques, d'alphabétisation et de domiciliation, de toute une solidarité au quotidien sur l'ensemble de la France.

NOUS AVONS BESOIN DE L'APPUI DE TOUTES LES PERSONNES POUR QUI LA REVENDICATION DU DÉLIT DE SOLIDARITÉ IMPLIQUE ÉGALEMENT LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS POUR LEUR PERMETTRE DE CONTINUER LEURS ACTIVITÉS.

NOUS AVONS BESOIN DU SOUTIEN DE TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISATIONS POUR QUI ÉGALITÉ DES DROITS, LIBERTÉ DE CIRCULATION, D'INSTALLATION, ET AUTONOMIE DE LA LUTTE DE L'IMMIGRATION NE SONT PAS DES VAINS MOTS.

LA FASTI

Depuis sa création en 1967, la FASTI (fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés) fédère de nombreuses associations (ASTIs) réparties dans toute la France.

Ses objectifs sont :

- ⇒ **l'égalité des droits entre françaisES et immigréES dans une société pluri-culturelle**
- ⇒ **la liberté de circulation et d'installation des personnes**
- ⇒ **le droit de vote et d'éligibilité pour toutes et tous et à tous les niveaux, ce qui implique une véritable citoyenneté de résidence**
- ⇒ **le développement de nouveaux rapports Nord/Sud axés sur le partage équitable des richesses**

La FASTI se bat contre toutes les discriminations, qu'elles soient sociales, racistes ou sexistes.

Ses **actions** sont mises en place dans le cadre de commissions thématiques de travail et de réflexion composées des membres des ASTIs (séjour, jeunesse, femmes, Nord/Sud). Elles sont aussi le lieu privilégié de formations indispensables au bon fonctionnement des ASTIs.

LA FASTI c'est aussi une publication, « Expression ImmigréEs-FrançaisEs », un site Internet (www.fasti.org) et un forum de discussion.

Au quotidien, la FASTI travaille avec plusieurs associations, locales ou nationales et représente les ASTIs dans de nombreux collectifs unitaires.

LA FASTI EN 2004, C'EST:

- ⇒ Réalisation d'états des lieux activité par activité : apprentissage linguistique, accès aux soins des étrangerEs, domiciliation...
- ⇒ Des rencontres nationales et internationales: « mémoire autour des marches, mémoire des femmes »; week-end de rencontres et de réflexion sur les thèmes de l'alphabétisation et du Français Langue Etrangères; forum européen à Bruxelles sur les politiques européennes d'immigration; projet de forum sur la prostitution et les violences faites aux femmes
- ⇒ Un travail au niveau européen avec les réseaux UNITED, Migreurop et une vingtaine d'associations de plus de 10 pays européens.
- ⇒ La classification et valorisation de 30 ans d'archives et leur mise en ligne
- ⇒ 20 réunions des commissions nationales, avec la participation régulière d'une trentaine d'ASTI, 5 réunions de groupes de travail nationaux, 10 réunions des instances de la fédération.
- ⇒ Formations sur les thèmes de la santé des migrants, les lois Sarkozy, la domiciliation.
- ⇒ Relance de la parution régulière d'Expression ImmigréEs FrançaisES consultable en ligne et 3 brochures spéciales
- ⇒ Présence régulière à la Coordination Française pour le Droit d'Asile, l'Association Nationale d'Aide aux Frontières pour les Étrangers, l'Observatoire du Droit à la Santé des Étrangers, la Coordination Nationale des Sans-Papiers...

FASTI - 58, rue des Amandiers - 75020 PARIS
Tél : 01.58.53.58.53. - Fax : 01.58.53.58.43.
E-mail : solidarite@fasti.org - Site : www.fasti.org

LES ASTI

Les 66 ASTI sont des associations autonomes qui apportent partout en France une véritable solidarité quotidienne de terrain.

Elles organisent:

- ⇒ des permanences d'accès aux droits et d'orientation sociale
- ⇒ des permanences spécifiques aux femmes
- ⇒ des cours de formation linguistique (alphabétisation, FLE)
- ⇒ du soutien scolaire et des animations péri-scolaires
- ⇒ des domiciliations postales
- ⇒ des activités d'accès au logement et aux foyers
- ⇒ des activités inter-culturelles et festives
- ⇒ des formations associatives
- ⇒ de l'accueil et du soutien sur toutes les questions liées aux conditions de vie des personnes étrangères en France.

Elles contribuent tous les jours à apporter soutien et aide aux personnes immigrées. Leurs actions tendent vers l'autonomie des personnes accueillies.

LES ASTI EN CHIFFRES

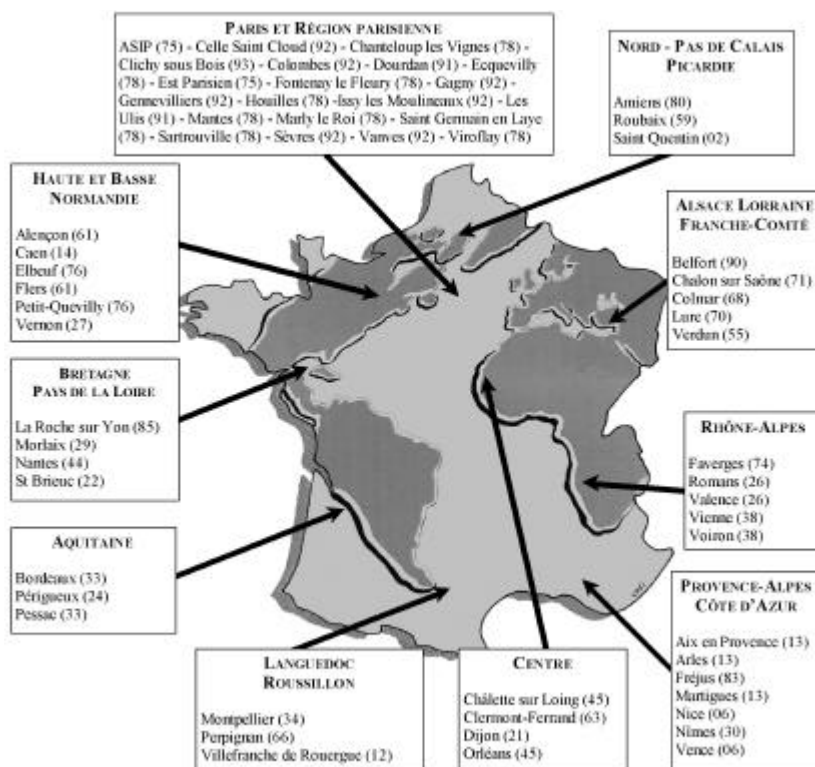
- ⇒ **66 associations** réparties sur tout le territoire et **3 coordinations régionales** (une trentaine d'associations)
- ⇒ **Plus de 6000 domiciliations administratives** par an
- ⇒ Plus de **1500 bénévoles** et **200 personnes salariées**
- ⇒ **Plus de 2000 personnes** intégrées dans des processus d'apprentissage linguistique
- ⇒ **Une quarantaine de permanences d'accueil juridique** sur tout le territoire
- ⇒ **Plus de 15000 personnes accueillies par an**, toutes activités confondues

Chiffres établis à partir de données recueillies dans 39 ASTI

LES PROJETS 2005 DE LA FASTI

- ⇒ **La survie de la FASTI !**
- ⇒ Le 20e Congrès de la FASTI
- ⇒ Un forum national sur la prostitution des femmes étrangères.
- ⇒ Un forum national sur l'accompagnement scolaire.
- ⇒ Une semaine européenne d'action contre les politiques d'Asile
- ⇒ Un travail concerté avec les syndicats sur les conditions d'emploi des immigrés.
- ⇒ La parution des Actes du forum de Bruxelles.
- ⇒ Publication d'un recueil de textes des ateliers d'écriture des ASTI.
- ⇒ Des fiches pratiques d'accueil pour les permanences juridiques. Élaboration d'un guide de l'accueil à destination des bénévoles des ASTI.
- ⇒ Préparation d'un rapport sur les conditions de vie des étrangers en France à partir d'échanges de données avec les ASTI.
- ⇒ Parution mensuelle d'E.I.F.

Le mouvement ASTI en France



LA FASTI EN DANGER ! SOLIDARITÉ AVEC LA FASTI

La FASTI connaît une nouvelle fois aujourd'hui de grosses difficultés de fonctionnement liées à un cruel manque de moyens financiers

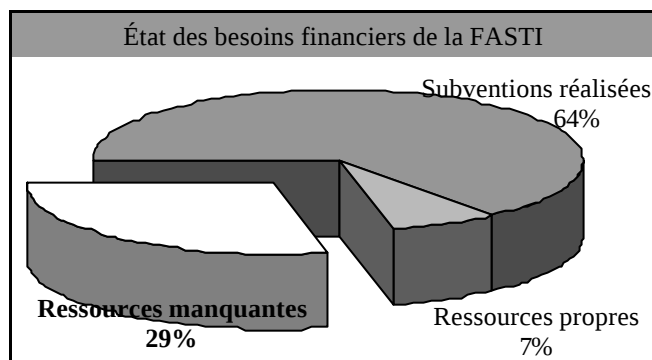
Les difficultés récurrentes pour obtenir des subventions, la baisse de leur montant, le retard dans leur versement et le gel de certains budgets placent la FASTI dans une situation extrêmement délicate d'un point de vue financier. Ce manque de recettes s'ajoute à un **accroissement des activités en 2004** qui a induit une augmentation des dépenses de la fédération.

(2 rencontres nationales, un forum international, relance de la publication d'EIF, développement du site internet, augmentation du nombre de réunions des commissions, des groupes de travail, des instances, et du nombre de participant-e-s à ces réunions, création d'un centre de ressources archives / documentation, augmentation des envois aux ASTI et des documents publiés, ...).

De ces difficultés financières résulte un important retard dans la réalisation des projets et une impossibilité de recruter un personnel suffisant pour faire fonctionner correctement la structure, et

pour permettre d'offrir les conditions de travail propres à la stabilisation de l'équipe salariée sur le long terme.

Cette situation périlleuse nous met déjà dans l'**obligation de réduire nos activités**, c'est à dire restreindre les envois de courriers et de EIF, limiter la permanence téléphonique et suspendre temporairement la réunion de toutes les commissions, jusqu'à ce que nos finances nous permettent de reprendre ces activités.



L'AVENIR DE LA FASTI EST AUJOURD'HUI FORTEMENT COMPROMIS!

SOUTENEZ LA FASTI

Pour éviter que la situation ne s'aggrave, pour que la FASTI puisse reprendre ses activités normales et accompagner les ASTI dans leurs démarches solidaires avec les immigréEs, :

- ☐ Je soutiens financièrement la FASTI en faisant un don de€

Depuis la loi du 21 juillet 2003 sur les associations, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 60% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. N'hésitez pas à nous demander un reçu fiscal

- ☐ Je m'abonne à EIF, la publication de la FASTI, pour le prix de 15 €/an ou de soutien de€

- ☐ J'adhère à la FASTI : Adhésion simple 15€/an - Adhésion de soutien 30 € et plus

Vous pouvez adresser vos chèques libellés au nom de la FASTI accompagnés de ce coupon, à l'adresse suivante: FASTI - 58 rue des Amandiers - 75020 Paris

Vous pouvez également effectuer directement un virement sur notre compte CCP : 15 269 21 C Paris, dans ce cas n'oubliez pas de nous en informer.